

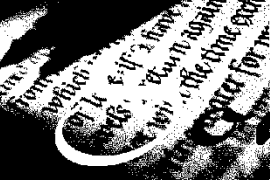


La Vie à **St-André**
Special Reunions

n°48

Collège Saint-André

Bulletin de Liaison du Collège Saint-André
Trimestriel - Supplément à "Marianistes"



Sommaire



10 - Le Projet Educatif



1 - Le Mot du Directeur



13 - Une Communauté Religieuse



2 - Les Cycles de Formation



14 - Proposition de Vie Chrétienne



3 - L'Administration



15 - Activités Para-Scolaires



4 - Les Responsables de l'Etablissement



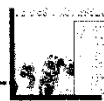
16 - Activités Culturelles et Pédagogiques



5 - Les nouveaux Enseignants



17 - Activités Sportives



5 - Liste des Professeurs Principaux



18 - S'investir dans l'Etablissement



6 - Vie Scolaire



21 - L'Echéancier du 1^{er} trimestre

Le Collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses

écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6^e à 3^e) reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-

Sociales" (Bac SMS), en 1986 une section "Gestion Informatique" (Bac STT), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Bureautique-Opt. B : Secrétariat Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1500 élèves.





LE MOT DU DIRECTEUR

**1999
2000 :
la
dernière
année
scolaire
du
Millénaire**

J'avais intitulé l'éditorial du spécial rentrée 1998 : "Saint André en route pour le troisième millénaire" et j'aurais pu cette année encore évoquer tout ce qui a été réalisé dans l'Etablissement pour le rendre à la fois plus attrayant, plus performant et plus convivial avant de franchir le grand pas du changement de millénaire. Vos enfants ont déjà découvert toutes les nouveautés et n'ont pas manqué de vous en faire part. En matière d'infrastructures, d'équipement, d'adaptation aux technologies nouvelles nous avons voulu être des pionniers et vous aurez l'occasion de vous en rendre compte personnellement lors de la prochaine "Journée Portes Ouvertes".

Mais, en cette dernière année scolaire du siècle, je voudrais vous inviter à un regard sur le passé. Ce ne sera pas un regard baigné de nostalgie, qui ne nous apporterait rien, mais la question qui me vient tout naturellement à l'esprit est la suivante : Quels enseignements, le jeune d'aujourd'hui peut-il tirer de ce 20^e siècle finissant ?

La première leçon est une leçon d'humilité. Sans m'attarder aux génocides, aux camps de concentration hitlériens et staliniens on peut dire que la barbarie n'a pas disparu : elle aura même été présente jusqu'aux derniers mois du millénaire. Il nous faut sans cesse raviver la mémoire de ce qui s'est passé afin que le jeune ne perde jamais de vue que l'homme, capable d'exploits, de réalisations fantastiques, de mouvements de générosité extraordinaires, se livre parfois à des actes indignes de lui et se laisse aller à des sentiments qui ne lui font pas honneur. "Misère de l'homme sans Dieu" écrivait déjà Pascal.

Le second enseignement est la faillite du matérialisme et l'invitation à l'intériorité. La chute du communisme entièrement fondé sur le matérialisme dialectique en est l'illustration la plus éclatante alors que tant de beaux esprits n'ont cessé de vanter cette idéologie pendant des décennies et de l'ériger en modèle !

Si nous tournons nos yeux vers l'Occident ce n'est guère plus réjouissant et déjà en 1971, Stanley KUBRICK, dans "Orange Mécanique" peint avec un talent de visionnaire une société violente qui est devenue aujourd'hui dans bien des endroits la triste réalité. Il est urgent d'inviter nos jeunes à l'intériorité afin que dans l'enfer de la publicité qui les entoure, des loisirs douteux et dans un environnement peu porteur, ils ne prennent pas les pseudo-valeurs pour les vraies valeurs et afin qu'ils découvrent que l'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il possède. La lecture des grands écrivains de notre siècle, même si certains, comme Camus n'étaient pas croyants, peut les aider à se poser les questions fondamentales et à croire en l'homme.

Nous pouvons tirer deux autres leçons de notre 20^e siècle : la confiance en l'avenir et le besoin absolu de solidarité.

Même si le progrès ne doit pas leur tourner la tête, nos jeunes ont la chance de vivre à une époque exaltante. Les progrès de la science et de la médecine, les nouvelles technologies et les nouveaux modes de communication feront que leur vie ne ressemblera en rien à la nôtre. Que d'aventures, que de métiers passionnants se profilent à l'horizon... à condition de savoir raison garder ; à condition surtout de savoir partager avec celles et ceux qui ont plusieurs siècles de retard sur nous. Si nous n'y prenons garde, les déséquilibres vont encore s'accroître et sans jouer les Cassandre, nous pouvons prédire de nouvelles catastrophes.

Voilà pourquoi le 21^e siècle devra impérativement être le siècle de la générosité et de la solidarité !

J. Blum

Note importante

INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE 6^e

*Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à St-André
et qui souhaitent inscrire un nouvel élève en 6^e
à la rentrée 2000/2001
sont priés de prendre contact avec le Secrétariat
avant le 31 janvier 2000.*

Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.

LES CYCLES DE FORMATION

LYCÉE

- Classes de 6° à 3° mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3°)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
 - 6° de Consolidation
 - 4° de Soutien
- Langues : Allemand et Anglais
- A partir de la 4° : Espagnol ,Section Européenne (Anglais ou Allemand)
- A partir de la 5° : Latin et à partir de la 3° : Grec
- Sections Trilingues
- Langue et Culture Régionales
- Etudes surveillées (toutes classes)
- Etudes dirigées (6°)

COLMAR

LYCÉE

- Classes de 2° à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension
- Internat Filles au FOYER STE-ANNE
(4, rue Wickram - 68000 COLMAR Tél. 03 89.41.29.52)
(Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)
- Lycée d'Enseignement Général
 - Baccalauréats L, ES, S
 - Classe de Pré-seconde
 - Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
 - Sections Trilingues
 - Section Européenne (Anglais)
 - Langues anciennes : Latin, Grec
 - Options :
SES, Arts-Plastiques, Musique, Langue et Culture Régionales, TSA, EPS, IESP
- Lycée d'Enseignement Technique
 - Baccalauréat SMS (Sciences Médico-Sociales)
 - Baccalauréat STT (Gestion-Informatique)
 - Langues : Allemand, Anglais
 - B.T.S. Comptabilité Gestion
 - B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue

Renseignements pratiques

Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

Direction

Le Directeur reçoit sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat

- Secrétariat et Economat
8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- Responsables de Cycle et Professeurs
Prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance
- Conseiller Principal d'Education et Conseillère d'Education
Reçoivent de préférence sur rendez-vous.
- B.D.I.

Ouvert tous les mardis et vendredis de 13 h à 18 h.

Il est recommandé de prendre rendez-vous au secrétariat.

Inscription et réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

Conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.

Contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.



LES RESPONSABLES DE L'ÉTABLISSEMENT

M. BLUM
CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Le SECTEUR PÉDAGOGIQUE et ÉDUCATIF

LYCÉE

M. NISSE - SOUS-DIRECTEUR Responsable des 1 ^{ères} et Terminales	M. GRUNEWALD Responsable des classes de Secondes	M ^{me} DENNI Responsable section SMS	M. KUSNIR Responsable section STT et BTS	M. MULLER Conseiller Principal d'Éducation Lycée	M. FORLEMAYER Cadre Educatif
--	---	--	---	---	---------------------------------

COLLÈGE

M ^{me} HANS Responsable des classes de 6 ^e	M ^{me} BURET Responsable des Classes de 5 ^e - 4 ^e	M ^{lle} BELMAIN Responsable des classes de 3 ^e	M ^{me} CARRET Conseillère d'Éducation Collège	M. PFERTZEL Cadre Educatif
---	---	---	---	-------------------------------

M^{me} JAMBERT - M^{me} GUILLEMAIN
Responsables du Sport

M. HERMANN
Président du Conseil Pédagogique

M^{lle} JOURDAN
Déléguée Culturelle

AUMONERIE

Frère Olivier GLAIZE
Responsable Pastorale

M^{me} F. REBERT
Responsable du CAP

C.D.I. - ORIENTATION

M^{me} WISNIEWSKI
Documentaliste

M^{me} HEINRICH
Documentaliste - Adjointe
Responsable du B.D.I.

M^{me} HANS (6^e5^e) - M^{me} TRIBY (6^e5^e4^e) - Père BARRE (1^{ère}) - Frère Frank LADDOUCH (2^e)
Frère Olivier GLAIZE (3^e T) - Père MDUGEL - *Equipe Pastorale*

Les SERVICES ADMINISTRATIFS

Le SECRÉTARIAT

M. HANS
Secrétaire Général

M^{lle} BILGER
Secrétaire

M^{me} WURCKER
Secrétaire

M^{lle} BALP
Secrétaire

L'ÉCONOMAT

M. BILGER
Econome

M^{me} PERESSON
Comptable

L'ACCUEIL

M^{me} ORY

M^{me} GEORGES

DIVERS

M. DIDIERLAURENT
Responsable Reprographie

M^{lle} SCHALLER
Infirmière

M. HAETTICH
Service Entretien

Les nouveaux Enseignants et Educateurs



De gauche à droite :
 Damien Koensgen, professeur de technologie,
 Les éducateurs Thomas Straub, Mélissa de Freitas, Elodie Buhl, Sébastien Muller
 Paul Faller, professeur d'anglais section européenne,
 Anne Souville professeur de français
 Rosé Anne Huber, éducatrice
 Manquent sur la photo : Thierry Jost et Déborah Vallois

LISTE DES PROFESSEURS PRINCIPAUX



BTS B1	Mme MURON	3.1	M. CLAUDEL
BTS B2	Mme MEHLEN	3.2	Mme DIEBOLD
BTS C1	M. JOST	3.3	Mlle JOURDAN
BTS C2	M. BOTH	3.4	Mme BURET
		3.5	Mme LETILLY
		3.6	Mlle BELMAIN
T.1	M. MISCHÉL	4.1	Mme BRAUN
T.2	M. DURR	4.2	M. LEFEVRE
T.3	M. WILLEM	4.3	M. KIEFFER
T.4	Mme BUTSCHER	4.4	M. BUCKEL
T.5	M. NISSE	4.5	M. LADOUCH
T.6	M. KUSNIR	4.6	Mme GALLET
T.7	Mme DENNI	4.7	Mme BERGELIN
1.1	M. BRAUN	5.1	Mme MAECHLER
1.2	M. MERIAUX	5.2	M. HAUG
1.3	M. MEYER	5.3	Mlle MUNDWILER
1.4	M. BOUCABEILLE	5.4	Mme SUR
1.5	M. WISNIEWSKI	5.5	M. FLEITH
1.6	M. HERMANN	5.6	Mme PRUD'HOMME
1.7	Mme THOMMEREL		
1.8	Mme BOHRHAUER		
2.1	M. BETTINGER	6.1	Mlle KELLER
2.2	M. KIRBIHLER	6.2	M. MENEGHETTI
2.3	Mme NISSE	6.3	Mme ZENNER
2.4	Mlle SCHNEIDER	6.4	Mme HANS
2.5	M. FAHRER	6.5	Mme JAMBERT
2.6	M. GRUNENWALD	6.6	Mme NAUDIN
2.7	M. GERBER	6.7	Mme BUCKEL



demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre.
- Education au sens de la liberté; chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.

Horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée

Repas en Self-Service

- 14 h 00 : Cours
- 15 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Certains cours débutent à 13 h ou à 13 h 30.
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6e et de 5e.
- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.

VIE SCOLAIRE



Animation au Self : «Journée Corse»

Options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

Information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRE", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du collège.

Carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

livres scolaires

Collège (6^e à 3^e)

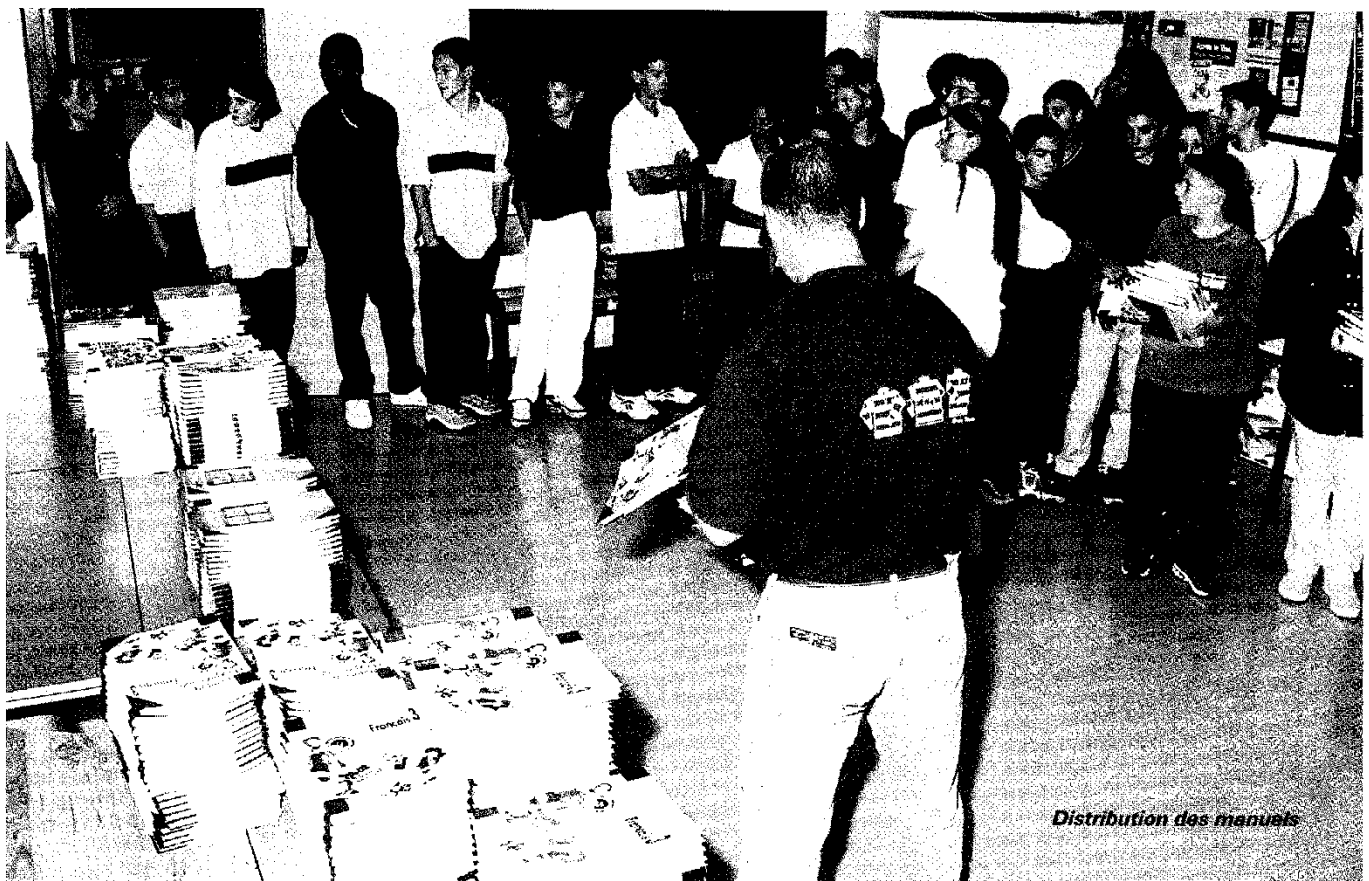
Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4^e et de 3^e. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

L.E.G.T. (2^e à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André, permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.



Distribution des manuels

Devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

Notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20, s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.

La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

Bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

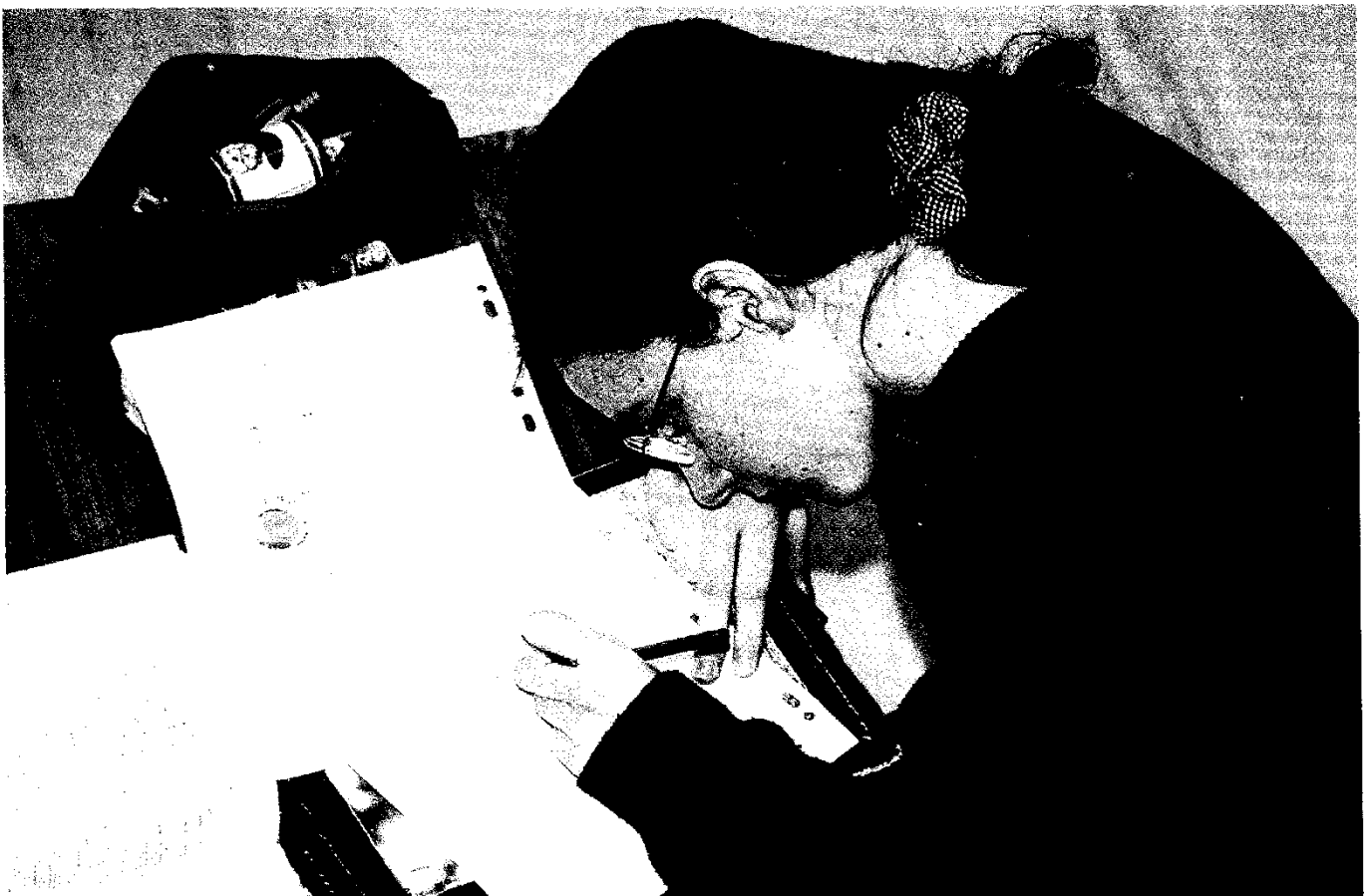
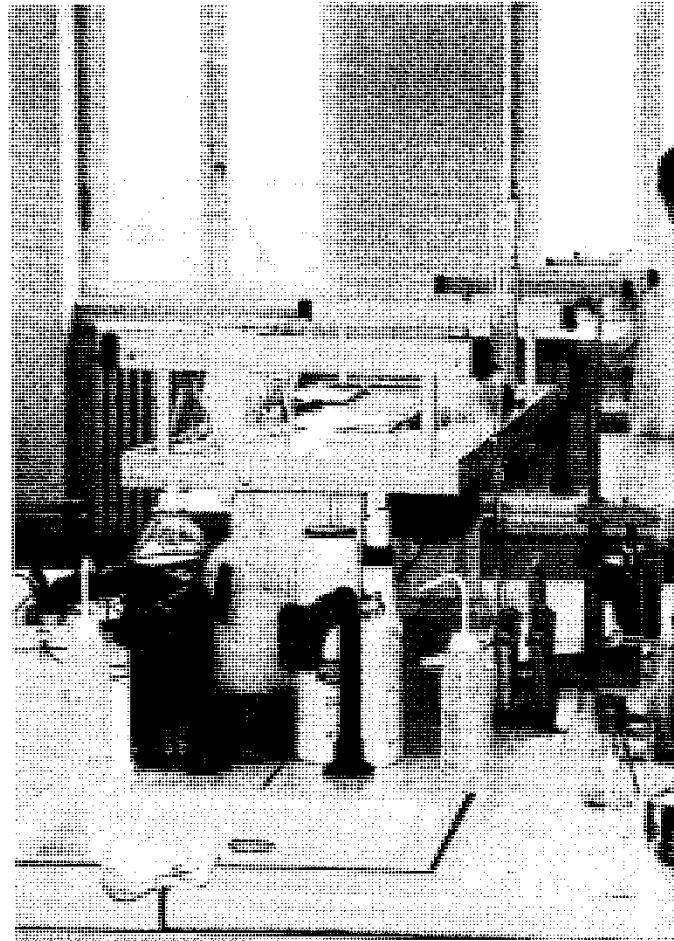
- Admission dans la classe supérieure - Redoublement
- Changement d'orientation.

Pour les élèves sortant de 5^e et de 1^{re}, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.

L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

Conseils de classes

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2^e et 3^e trimestres. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.





Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.

Orientation scolaire B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne. Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau, ouvert tous les mardis et vendredis en période scolaire de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h, confié à une Conseillère en Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les éclairer sur la poursuite des études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1er trimestre.

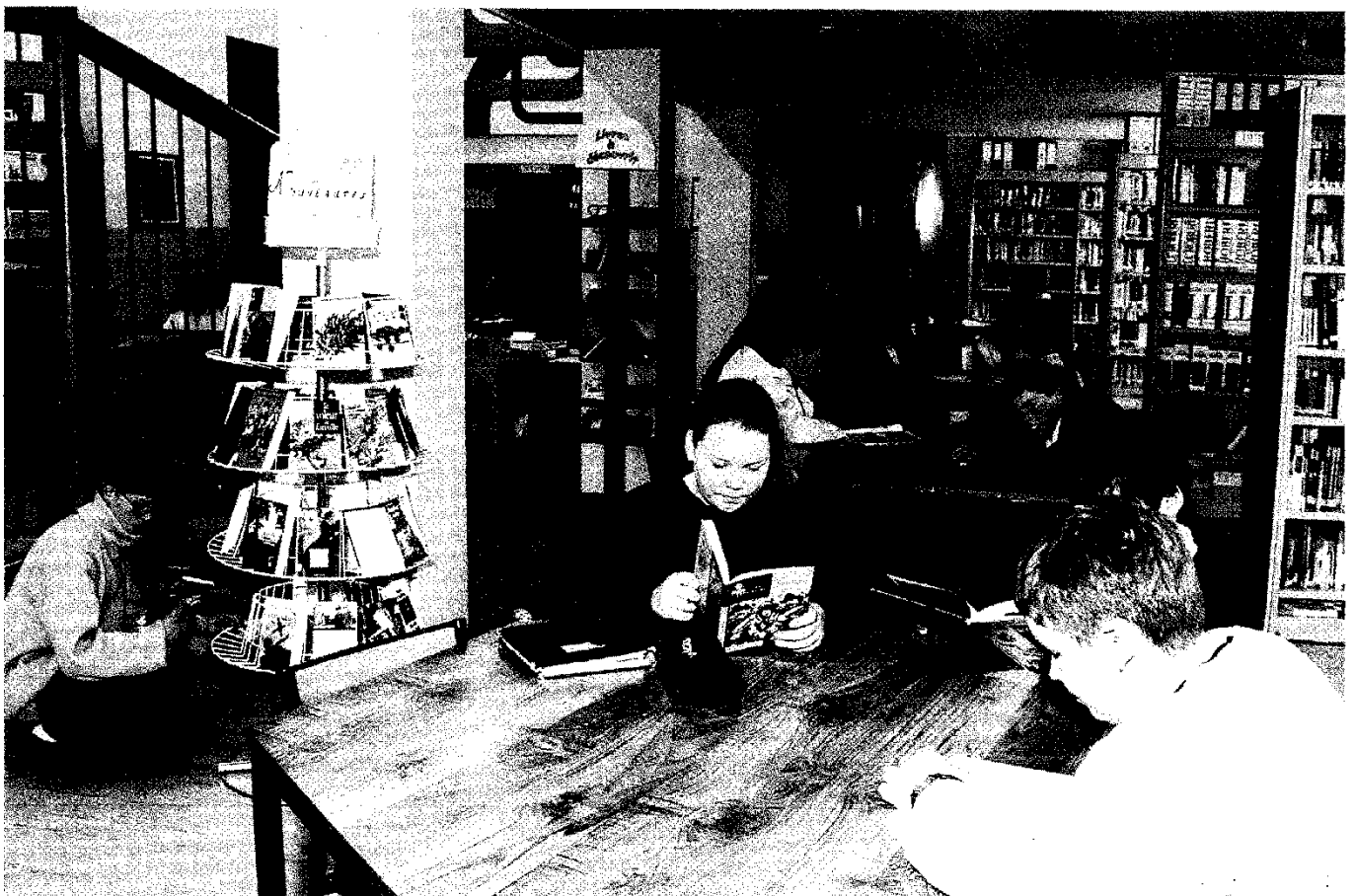
Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, est ouvert de 8 h 00 à 17 h 50.

C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.

Foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, sont à la fois, lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Économiste, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.





PROJET EDUCATIF

Dans l'Enseignement Catholique, le Projet Educatif est un document de référence, né au Congrès de l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Catholique (A.P.E.L.) en 1971. Sa raison d'être est d'expliciter les finalités d'une Ecole et de montrer par quels moyens la Communauté Educative entend les réaliser.

Le but de ce PROJET n'est pas seulement de décrire la situation présente, mais d'y prendre appui pour dire ce que St-André n'est pas encore, et affirmer ce qu'il veut être : un esprit et un style de vie désireux d'insuffler une dynamique.

En 1988, nous croyons nécessaire de revoir le premier texte du Projet Educatif datant de 1980. Nous vivons en effet dans un monde de valeurs sans cesse remises en question, ce qui nous oblige à repenser nos pratiques éducatives.

C'est un projet EDUCATIF qui vise à l'épanouissement global de la personne humaine, des jeunes en formation scolaire qui nous sont confiés. Il contribue à leur donner une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel. Ce Projet Educatif a été réfléchi par des groupes d'enseignants, de parents et de délégués élèves, d'où sa présentation.

Les moyens d'application seront fournis par :

- le Conseil Pédagogique
- le Règlement Intérieur
- le Comité d'Animation Pastorale (C.A.P.)

Le Collège Saint-André est un Etablissement d'Enseignement Catholique, comprenant un Collège et un Lycée d'Enseignement Général et Technique.

Collège Episcopal sous tutelle marianiste depuis 1919, il est dirigé pour la première fois, depuis 1987, par un Directeur laïque. La Direction tient à rappeler



que les options fondamentales sont prises en référence avec les lignes de force définies par la Société de Marie (S.M.), afin de garder l'esprit marianiste. D'ailleurs les religieux qui sont présents, principalement en aumônerie, sont les garants de cette fidélité au fondateur, le Père Guillaume Joseph CHAMINADE.

1 LES PROFESSEURS

Les enseignants sont avant tout responsables de la formation intellectuelle, ils ont le souci d'aider les élèves à devenir capables, progressivement, de porter un jugement objectif et d'arriver à un raisonnement correct, mais aussi d'avoir un esprit ouvert à la recherche et à la créativité.

Ils sont conscients que l'Ecole ne veut pas enseigner les savoirs sans s'interroger sur les valeurs qui les sous-entendent, aussi leur font-ils la proposition de "l'Education aux valeurs" formulée par l'Enseignement Libre.

Respect de l'autre

L'autre n'est pas moi. Et nous éviterons la tentation de faire de l'autre un autre nous-même. Les formes d'intolérance sont à proscrire. Le regard porté sur les Jeunes ira au-delà de la situation scolaire, exprimant le désir de les faire grandir en respectant le rythme de croissance de chacun. Respecter l'élève, c'est se rappeler qu'il est une personne ayant des devoirs à accomplir et ses droits à faire valoir. Nous serons attentifs à un désir d'épanouissement, lié à un sens de l'effort adapté à son âge. Il a droit à être heureux aujourd'hui, dans l'acte même de ses études.

Solidarité Responsable

Devant les pressions d'une société qui incite à un comportement de repli et d'individualisme, les professeurs se doivent d'encourager les attitudes de plus grande solidarité.

Partant de la conviction que notre destinée doit se faire en relation avec les autres en vue de l'accomplissement du bien commun, des situations d'ouverture et de communication avec le monde seront mises en place. Toute initiative qui ira dans ce sens est à encourager.

Non solitaires, mais solidaires.

Créativité

Créé à l'image d'un Dieu lui-même créateur, l'enfant a besoin pour se réaliser de produire, de créer. Plus qu'imitateur, il veut être auteur.

Un espace de liberté pour l'affirmation et l'action est un préalable que l'Ecole mettra en place pour que chacun puisse inventer son existence et en découvrir peu à peu le sens.

La créativité n'est pas à confondre avec des activités péri-scolaires. Elle a sa place dans les structures de vie des Jeunes, notamment la Famille et l'Ecole. Saint-André fera le nécessaire pour qu'ils puissent trouver des lieux et des moments aptes à un développement harmonieux de leurs capacités.

Il est bon qu'un grand nombre d'élèves trouvent au Collège et au Lycée un champ d'activité, où ils puissent se valoriser.

Intériorité

Le chrétien est invité à rejoindre Celui qui est tout en lui. Et la conscience de soi s'approfondit par la conscience de l'Autre qui vit en moi.

C'est une mission de l'Ecole que de répondre aux jeunes qui cherchent à voir clair et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes et aux autres.

Si la catéchèse propose plus particulièrement des plages de réflexion et de méditation sur le sens de la vie, cela concerne aussi les enseignants.

Rendre attentifs les élèves aux valeurs qui donnent sens à la vie. Une lucidité plus grande sur notre monde incombe à notre mission pédagogique, afin qu'aux carrefours de chemins difficiles, les jeunes puissent trouver un adulte, en qui ils pourront mettre leur confiance.

2 LES ELEVES

Les élèves sont les premiers intéressés par ce Projet Educatif puisque leur formation humaine et chrétienne est la finalité de l'établissement.

Ils feront l'expérience de l'autorité et de la discipline bien comprises, conditions du développement de leur personnalité. Ils seront prêts à exploiter davantage le champ de responsabilités laissé ouvert par le règlement intérieur pour se prendre en charge et améliorer les structures existantes afin de bénéficier d'un espace de liberté propre à l'affirmation de soi.

Dans les années à venir, ils réfléchiront sur la manière, dont ils auront à mieux vivre les Droits des Elèves définis aux Assises Nationales de l'Enseignement Catholique (Paris 1986).

Les droits des élèves

- être reconnu dans ses différences et être accueilli sans discrimination
- vivre le temps de son enfance et de son adolescence
- trouver dans ses difficultés un SDUTIEN fraternel et/ou organisé
- être éduqué à l'autonomie progressive
- être éclairé à l'heure de ses choix
- être stimulé à développer sa créativité
- apprendre à vivre en société
- revoir une éducation aux valeurs et des propositions de foi en référence à l'EVANGILE dans le respect de sa liberté de conscience.

3 LES ATTENTES DES PARENTS

Ouverture sur la société

Saint-André est un établissement scolaire dans lequel les élèves font déjà l'apprentissage des relations sociales. La présence dans une école ne se réduit pas au seul acte d'étudier : Saint-André offre des possibilités d'éveil et d'ouverture sur place et à l'extérieur.

Dans l'établissement :

La classe demeure la cellule de vie, où les élèves peuvent participer à la vie scolaire dans toutes ses dimensions. Des responsabilités plus nettes incombent aux délégués élèves, qui ont à jouer un rôle actif. Les soirées de classe, les sorties sont des moments privilégiés pour favoriser l'esprit de fraternité.

Les cours d'instruction religieuse et les activités d'aumônerie assurent la continuité de l'éveil religieux suscité en famille et en paroisse.

Dans la ville :

Saint-André entend ne pas rester à l'écart des activités culturelles ainsi que des propositions de vie de foi au sein des paroisses. Les Associations et les Paroisses colmariennes devraient trouver du répondant chez les élèves, quand elles les invitent à réfléchir - et agir - sur les grands problèmes de notre monde en évolution.

* L'Europe se construit pour nous et avec nous :

L'Alsace est au cœur de l'Europe et doit se tourner résolument vers elle. L'Europe des Jeunes se construit et il serait bon qu'un groupe d'enseignants et d'élèves s'engage plus en avant dans la voie de cette préparation en poursuivant des jumelages et des échanges avec des écoles européennes.

Le monde est notre monde :

La conscience de l'élève est éveillée aux problèmes du monde par les différents enseignements reçus dès la sixième. Toutefois il appartient à l'Ecole de faire réaliser aux jeunes que ici et là-bas ne sont qu'une seule réalité : Quart-Monde et Tiers-Monde.

Ouverture sur le monde du travail

Saint-André forme les jeunes à répondre aux exigences d'une économie compétitive mais cherche aussi à favoriser l'apprentissage de relations humaines chaleureuses.

L'Ecole essaie de préparer à la réalité du monde technique en stimulant le désir d'apprendre et en assurant les compétences nécessaires pour affronter le monde du travail : goût du travail bien fait, sens de l'adaptation, sens



des responsabilités. Des moyens plus spécifiques sont proposés lors des journées de l'Entreprise, ou les jumelages Ecole-Entreprise.

Donner un sens à sa vie

Au-delà de sa mission d'enseignement, St-André se doit de mettre en valeur son identité propre, qui est sa dimension spirituelle et religieuse.

Le Jeune doit apprendre à vivre dans un monde pluraliste en gardant et développant sa Foi. Il ne peut se satisfaire de vivre au jour le jour, sans savoir où il va, sans donner un sens, une valeur aux choses et aux êtres qui l'entourent. Plus il grandit, plus il a besoin de trouver des raisons de vivre et d'agir. St-André doit donc créer un environnement qui fasse confiance aux ressources personnelles et chercher à garantir une réussite totale.

Les parents attendent de St-André qu'il les aide à former leurs enfants à la liberté personnelle, à éveiller des ressources intérieures et une capacité de discernement leur permettant de s'orienter dans notre monde pluraliste. Le Jeune, devenant après le Baccalauréat un Ancien de St-André, devra refléter au long de sa vie l'image de cette mentalité chrétienne qu'il aura acquise durant sa scolarité et rester témoin du Christ.

Enfin les parents attendent de Saint-André que la vie des Religieux Marianistes soit un exemple du don de soi au SERVICE des autres ; que les activités de partage, d'aumônerie, les célébrations fassent découvrir à chacun sa mission d'évangélisation dans notre monde d'aujourd'hui, à l'image de Jésus-Christ.





4 L'AUMONERIE

La formation poursuivie par l'Ecole Catholique se doit d'éclairer par la Foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent de l'homme, de la vie et du monde.

La vocation de St-André est d'aider les jeunes qui lui sont confiés à donner un sens à leur vie, à la lumière de l'enseignement évangélique, une ouverture d'esprit et de cœur aux grandes questions de l'humanité que sont la JUSTICE et la PAIX. Cette recherche veut se vivre dans un "esprit de famille", trait caractéristique des maisons marianistes.

Convaincus qu'en chaque personne l'esprit de Jésus-Christ suscite une conversion constante, nous proposons d'agir dans 3 orientations :

Sens de l'Existence et Appartenance à l'Eglise

La Bible nous révèle que l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à "parachever", en lui et autour de lui, l'oeuvre du Créateur. Fort de cette vérité, l'enseignant éduque le jeune à prendre conscience de sa propre grandeur et de celle des autres et l'éveille au sens de l'intériorité. Il cherchera à former le jeune à la responsabilité et à la liberté, dans la conscience de son appartenance à l'Eglise du Christ.

Parce que la découverte de soi ne se fait que dans la relation à l'autre, l'Aumônerie a le souci de soutenir à St-André l'ouverture à la vie paroissiale, au sens du partage et de la mission.

Ouverture à la justice

L'Ecole regroupe des jeunes de tous les milieux, leur apprenant à s'accepter différents. C'est un devoir de Justice de reconnaître à l'autre ses droits au-delà de sa différence. St-André veut amener le Jeune à s'ouvrir à plus démunis que lui, dans un esprit de charité et d'entraide, à la suite de Jésus-Christ.

Fidèle aux enseignements de l'Eglise et soucieuse d'ouvrir à sa doctrine sociale, l'Aumônerie veut interpeller les Jeunes sur les questions de Justice et de Paix : reconnaissance et respect des consciences et des droits de l'homme.

Esprit de famille

"Tout Collège doit être une vraie famille" disait le Père CHAMINADE à ses religieux enseignants, les invitant à créer un esprit favorisant le respect, la confiance et l'estime de l'autre, Adultes et Jeunes, vivant à St-André, s'efforcent de continuer cette intuition et de développer l'esprit d'entraide et de service. Ensemble ils cherchent à construire un lieu animé de l'esprit de Jésus-Christ.

"Ce qui appartient en propre à l'Ecole Catholique, c'est de chercher à créer pour la Communauté Scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité". Vatican II

"Si les Marianistes ont leur responsabilité propre dans l'animation chrétienne du milieu scolaire, c'est la Communauté Educative toute entière qui se veut engagée dans une recherche active du vrai et du bien. Par delà les sagesses et les savoirs humains, elle accueille, dans l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la Lumière et la Vie". P. Coulin.

CONCLUSION

Ainsi que le formulait le premier Projet Educatif, il importe que tous les partenaires de l'action éducative se sentent engagés par ce PROJET.

La présence d'un PROFESSEUR au Collège implique de sa part l'acceptation du Projet Educatif et la volonté d'en respecter les orientations.

Premiers responsables de la formation de leurs enfants, les PARENTS ont choisi pour eux un Etablissement Catholique. Le Collège Saint-André attend que son action trouve soutien et approfondissement auprès des familles.

Les ELEVES acceptent, au même titre que leurs parents et leurs professeurs, l'esprit du Collège qui compte sur leur participation active et loyale.



UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

La Communauté Marianiste du Collège Saint-André comprend 9 religieux dont 6 frères et 3 prêtres. Fondée au début du 19ème siècle à Bordeaux, la Congrégation des religieux marianistes regroupe actuellement 2000 religieux à travers le monde. Ils travaillent à l'annonce de Jésus-Christ et vivent en communautés fraternelles. Leurs journées sont ponctuées par la prière des laudes et des vêpres, la messe et l'oraison (c'est-à-dire, la prière silencieuse). Leur mission se décline aujourd'hui sous des formes diverses : présence dans le monde scolaire (enseignement et animation des aumôneries), animation de centres spirituels, présence auprès de personnes défavorisées, accompagnement spirituel des jeunes, en particulier à travers les mouvements des Amis de Faustino, animation de fraternités marianistes (laïcs...), paroisse, etc.

Leur spiritualité peut se résumer par cette petite phrase que Marie adressa aux serviteurs de Cana en parlant de Jésus : "Faites tout ce qu'il vous dira" (Jean 2). Marie continue d'adresser ce message aux hommes d'aujourd'hui.

La Communauté Marianiste porte dans la prière les intentions que vous souhaitez lui



La Communauté Marianiste a réfléchi deux jours durant, à Trois Epis, pour préparer l'année 1999-2000.

De Gauche à droite :

Henri Mougel, actuel directeur de la Communauté, Le père Robert Du Poset qui va nous rejoindre en octobre, Pierre Didierlaurent, Paul Ruhard, J. Louis Barré (assis) et en arrière-plan : Olivier Glaize, Pierre Ruhard, Franck Ladouch et Robert Knobloch, en communauté à Saint-André depuis 1946....

confier. Du lundi au vendredi à 18h, vous pouvez vous joindre à eux pour la messe qui se déroule dans la chapelle de communauté (tribune de la grande chapelle du Collège).

80 années de présence....

Le collège fêtera cette année scolaire les 80 ans de présence de la communauté Marianiste à St André. En effet, c'est avec eux qu'en 1919, la maison s'est réouverte comme établissement d'enseignement. Longtemps, ils formèrent l'ensemble du corps enseignant de St André, pour les classes de collège et de lycée. Une exposition racontera leur histoire à Colmar où ils étaient présents avant 1875.

L'An 2000 marquera pour eux le 150^e anniversaire de la mort de leur fondateur,

le Vénérable

Guillaume Joseph Chaminade (1761-1850). Ce sera pour les Marianistes, une année Chaminade ; d'autant que le 8 Décembre 1800 (il y aura 200 ans) Chaminade réunissait les douze laïcs qui seront à l'origine de la famille Marianiste. Dès le 22 janvier (jour anniversaire de sa mort) la figure de cet infatigable "missionnaire de Marie" sera évoquée.

Notre communauté de Colmar se doit d'être ressourcement de Foi et de Prière pour tous ceux qui, à St-André, nous côtoient dans un esprit de communion.

Le Collège Saint-André accueille dans ses murs des élèves de l'Institut Médico Professionnel - rue des Artisans - avec leur institutrice spécialisée, Marie-Odile Muratori. Synonyme d'ouverture, le mot "Sésame" évoque

- l'ouverture sur le monde du travail :

les élèves de cette classe sont en stage en

entreprise les matins

- l'ouverture sur le monde scolaire :

présence à Saint-André les après-midi, certains cours étant assurés par des professeurs de Saint-André,

et certains élèves étant intégrés dans des classes pour des cours de musique ou de dessin ;

LA CLASSE SÉSAME

- l'ouverture sur le monde adulte

puisqu'il s'agit de leur dernière année avant intégration dans le monde du travail. Objectifs pour les élèves de l'IMPRO :

Leurs offrir la possibilité de vivre une expérience d'intégration (repas, récréations, foyer, etc.) dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel ordinaire ou protégé (CAT)

Objectifs pour les élèves et la Communauté éducative de Saint-André :

Leurs offrir une ouverture sur une réalité méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle.

Répondre aux objectifs du Projet Educatif de Saint-André d'éduquer les élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.

Responsables du jumelage entre les deux établissements :

Marie-Odile Muratori et Evelyne Bonvin de l'IMPRO

Jean-Marc Mériaux et Frère Olivier de Saint-André



PROPOSITION DE VIE CHRÉTIENNE



Devant le pluralisme des religions, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permette de comprendre comment celle-ci a marqué l'homme dans l'histoire, la littérature, l'art... Cette culture religieuse est aussi pour eux l'occasion de s'interroger sur leur propre croyance et leur appartenance à une "Eglise" (Assemblée de fidèles). Aussi, chaque semaine, dans l'horaire scolaire, est fixée une heure de Culture Religieuse assurée par un professeur de la classe. Une deuxième heure les regroupe pour approfondir leur réflexion et leur vie de chrétiens. Les élèves qui désirent aller plus loin, sont invités à participer aux activités de l'aumônerie. Parmi ces activités :

1. Des temps forts :

Pour être bien vécue, la Foi en Jésus-Christ a besoin également d'être approfondie et partagée. Dans ce sens, les aumôniers, en union avec les laïcs, organisent régulièrement des temps forts. Parmi ces temps forts :

Une soirée aumônerie par trimestre, un samedi de 18 h à 22 h :

Elles attirent à chaque fois une centaine d'élèves, principalement de la 4^{ème} à la terminale. Lieu convivial (chants, guitares, goûter...), d'échange et de réflexion (carrefours par niveau de classe) et de prière (célébration). C'est une des activités d'aumônerie les plus appréciées des élèves. Certaines soirées se poursuivent, pour les volontaires, par une Nuit d'Adoration...

Deux séjours à l'abbaye d'Acey pour les 3èmes, lycéens, BTS et anciens :

Juste avant Noël et pendant la Semaine Sainte : découverte de la vie monastique (20 moines cisterciens), dans un cadre sympathique (hébergement convivial...) avec des temps de réflexion et de partage...

2. Des temps de prière :

La messe hebdomadaire, tous les mardis à MIOMOI CIND jusqu'à 12h25 dans la chapelle de communauté. Possibilité de prendre le repas ensemble tout de suite après. D'autres temps de prière seront proposés dans le courant de l'année en fonction des demandes.

3. "Les mouvements"

Sensibles à la dimension communautaire de leur

engagement chrétien, certains jeunes se regroupent en équipes au sein d'un mouvement. Ainsi, les Equipes de Partage invitent les élèves à se retrouver régulièrement (une fois par semaine, en général) pour confronter leurs expériences et éclairer leur vie à la lumière de la Parole de Dieu.

Les Amis de Faustino proposent aux jeunes d'approfondir et de structurer leur Foi à travers des accompagnements personnalisés, la participation à des équipes de partage et à quelques temps forts durant l'année.

Les deux manécanteries du Collège offrent également un cadre porteur pour les jeunes.

4. Ouverture au monde

Des activités occasionnelles sensibilisent aux grands problèmes du monde : conférences débats, opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté, la solitude, les handicaps divers, la maladie...

5. Deux événements importants cette année :

Cette année, nous aurons la visite de Monseigneur Doré, évêque du diocèse de Strasbourg, le 30 novembre prochain. D'autre part, les élèves volontaires seront invités à participer aux Journées Mondiales de la Jeunesse du 14 au 20 août.

6. Baptême, 1^{ère} Communion, Profession de Foi, confirmation, réconciliation...

Si votre enfant n'a pas encore reçu le sacrement du baptême ou fait sa première communion, il peut être préparé dans le cadre de Saint-André. Pour la Profession de Foi et la Confirmation, vous devez vous renseigner auprès de votre paroisse. Toutefois, pour les plus grands qui n'auraient pu le faire dans leur paroisse, il sera possible de se préparer à la confirmation sur place. Les trois prêtres

de la communauté sont à la disposition des parents et des élèves pour le sacrement de la réconciliation.

Même s'il ne reste qu'un noyau de religieux marianistes à Saint-André, l'éveil et la croissance dans la Foi font partie de la mission de tous les adultes : nous nous y aidons mutuellement : religieux, parents, professeurs... Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation chrétienne à Saint-André sont invités à prendre part à cette mission d'Eglise. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adopter... pour prier aussi.

Structure :

Responsable de la pastorale: Frère Olivier

Responsables par niveau :

Monique HANS et Patricia TRIBY (6^{èmes} / 5^{èmes})

Patricia TRIBY (4^{èmes})

Frère Olivier (3^{èmes} / Tles)

Frère Frank (2^{èmes})

Père Jean-Louis (1^{ères} / BTS)

Prêtres accompagnateurs : Père Jean-Louis, Père Mougel et P. du Poset.

Les dates des activités :

Samedi 16 octobre 1999 de 18h00 à 22h00 : Communauté portes ouvertes pour les élèves volontaires.

Samedi 20 novembre 1999 de 20h00 à 22h00 : Soirée Taizé - Verre de l'amitié.

Mardi 30 novembre 1999 : Fête Patronale - Visite de Monseigneur Doré.

Samedi 11 décembre 1999 de 18h à 22h : SOIREE AUMONERIE.

Du samedi 18 décembre 1999 à 16h au **mardi 21 décembre 1999** à 12h : Séjour à l'Abbaye d'Acey.

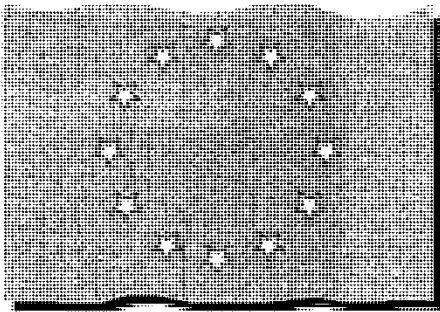
Samedi 5 février 2000 de 18h à 22h : Soirée Taizé.

Samedi 25 mars 2000 à 20h00 : SOIREE AUMONERIE.

Du mercredi 19 avril 2000 à 16h au **dimanche 24 avril 2000** à 18h : Séjour à l'Abbaye d'Acey.

Samedi 13 mai 2000 de 18h à 22h : SOIREE AUMONERIE.





Echanges et Jumelages

ÉCHANGES SCOLAIRES ET JUMELAGES

Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne. Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues.

Pour cette année scolaire les échanges suivants sont prévus :

ECHANGES FRANCO-ALLEMAND

Echange avec REGENSBURG

Les Allemands viendront à Colmar du 21 au 28 Octobre.

A noter que l'échange avec le lycée Pindl de Regensburg fonctionne sur deux années scolaires :

1^{ère} année : les élèves de 2^e de St-André se rendent au mois d'Avril à

Regensburg.

2^e année : les élèves de Regensburg viennent à Colmar chez leurs correspondants fin octobre.

Professeurs responsables de l'échange : M. Lefèvre, Mme Nisse.

Echange avec SANKT INGBERT :

Cet échange concerne surtout les élèves du collège et se fait sur trois jours. Les élèves du Lycée qui ont gardé des contacts avec leur correspondants peuvent y participer. Les Allemands viennent généralement en Février/Mars, les Français leur rendent visite en juin.

Professeur responsable : Mme Helderlé-Sorg

Echanges avec le ALTES GYMNASIUM DE BREME

- le Lycée ALBERTUS MAGNUS de WIEN (Autriche).

ECHANGE FRANCO-ANGLAIS

Collège WESTHOLME SCHOOL de BLACKBURN.

Les Français séjourneront en Angleterre du 12 au 22 Avril 2000 et les élèves anglais séjourneront en Alsace du 19 au 27 Août 2000.

Cet échange s'adresse à tout élève

intéressé de la 4^e Lvl à la T.

Les inscriptions auront lieu jusqu'au 15 Octobre auprès de Madame Rebert

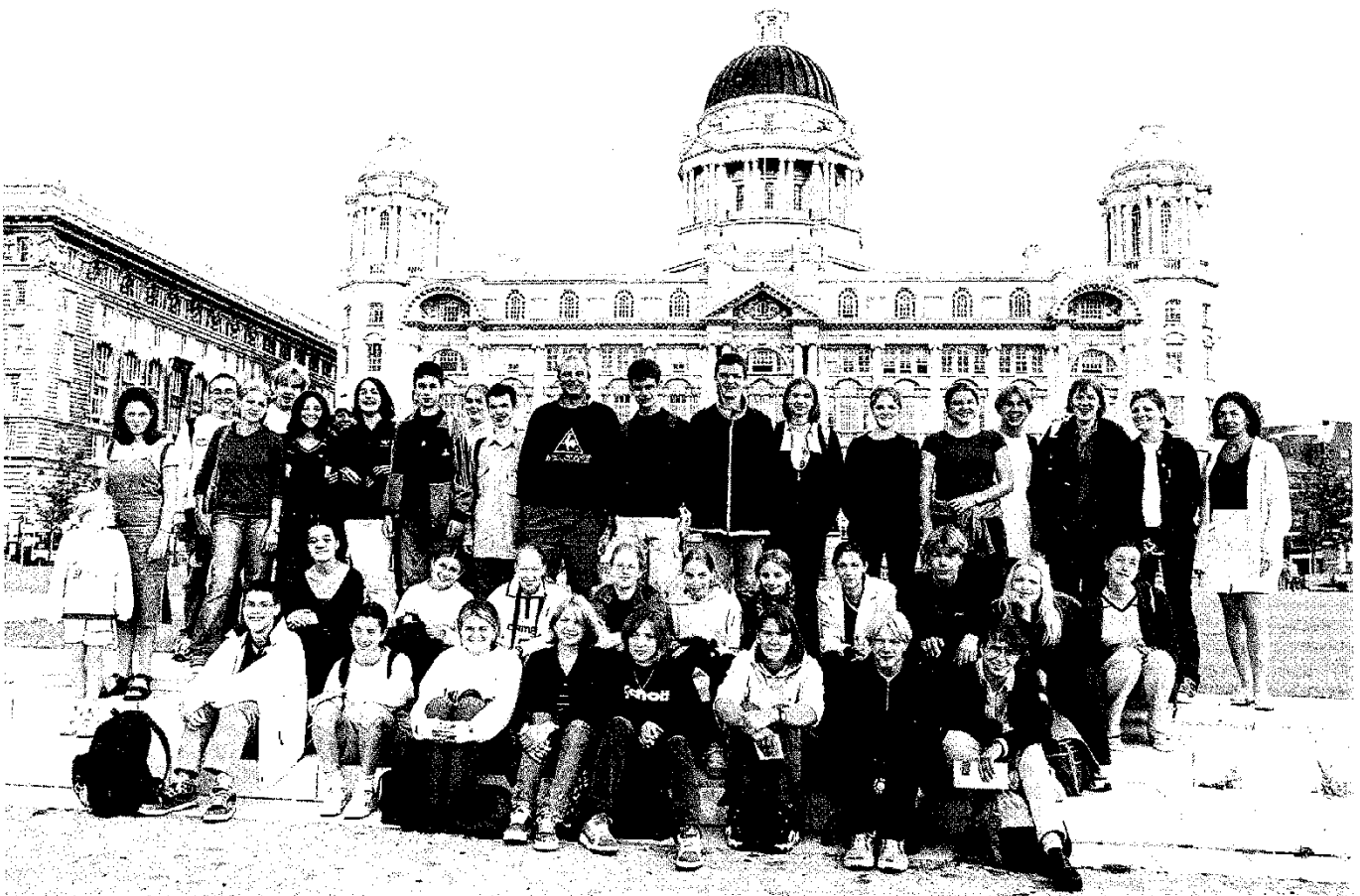
ECHANGE FRANCO-ESPAGNOL

Collège ALBANTA de FUENLABRADA (Espagne).

L'année 2000 verra se réitérer l'échange avec l'Espagne : des élèves de St André seront accueillis par les familles de leurs correspondants pendant une semaine en Avril et nous recevrons les jeunes espagnols une semaine début mai.

Seront concernés une vingtaine d'élèves de 3^e et de 2^e.

D'autres classes auront la possibilité de faire des voyages d'études avec leurs professeurs. Ceux-ci sont laissés à l'initiative des enseignants des classes.



Activités culturelles & pédagogiques

Fête de la Musique : élèves musiciens



VISITES DIVERSES

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents

SPECTACLES

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.

MUSIQUE ET THÉÂTRE

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclus cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative. Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.

LES PETITS CHANTEURS ET LE CHŒUR DES FILLES

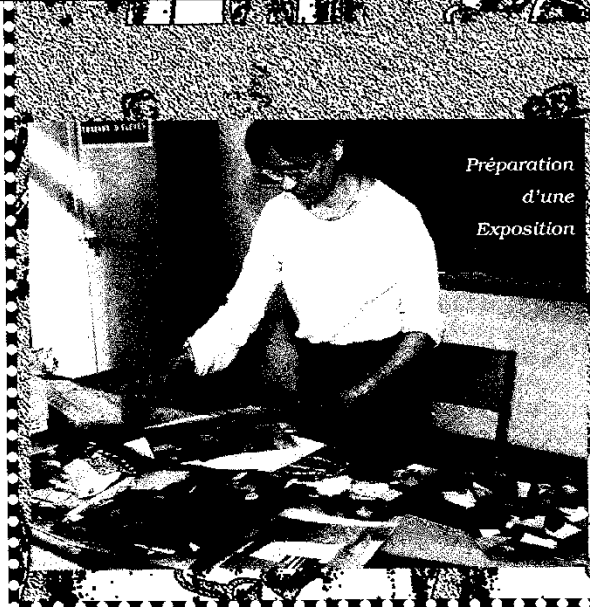
Les deux manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions. Leur répertoire s'étend du chant grégorien à nos jours. Ils chantent occasionnellement de grandes oeuvres avec orchestre ("Messe du Couronnement" de Mozart, le "Requiem" de Fauré...).

Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France et à l'étranger. Une manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'effort et de la persévérance, le sens du sacré ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essayent de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

Les Petits Chanteurs sont dirigés par le Frère Olivier GLAIZE et les choristes du Choeur des Filles par Isabelle PARPAILLON.



Fête Culturelle



Préparation
d'une
Exposition



Les Petits Chanteurs de St-André

Compétition UNSS en escalade

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Education physique et sportive

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : short, survêtement, chaussures appropriées, bonnet de bain pour les séances de piscine. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine et autres salles spécialisées).

Dispense

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Education ou la Conseillère d'Education. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Education ou de la Conseillère d'Education.

UNSS

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dont les activités sont programmées le mercredi après-midi et, entre 12 h et 14 h les autres jours, sous la responsabilité des enseignants d'Education physique.

Les activités proposées sont :

- Les sports collectifs (volley, basket, foot)
- Le badminton
- L'escalade
- Le tennis de table
- La musculation
- Le parapente

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

UN CLUB DE FOOT : LE FC-SAINT ANDRÉ

Pour prolonger les rencontres de foot entre professeurs et élèves, rencontres qui existaient depuis plusieurs années, un club de foot a été constitué il y a 3 ans.

Chaque dimanche, les 31 joueurs du FC-St André défendent les couleurs du collège dans les matchs de la Ligue d'Alsace.



Le FC Saint-André



Cross d'Etablissement

S'INVESTIR DANS L'ÉTABLISSEMENT

Modes de participation et animations diverses

Conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en œuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

Conseil de direction

Chaque semaine, le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

Conseil de gestion

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

Conseil pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des pro-

fesseurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

Conseil d'enseignement

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc.

Association des parents d'élèves (APEL)

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "FAMILLE ET EDUCATION", revue

d'information de l'association.

L'A.P.E.L. tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

Réunions de parents

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur étaient pas apparus jusque là.

participation à l'activité catéchis-





tique, à l'animation de mouvements ou de temps forts :

- engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- soutien de certaines initiatives scolaires ou parascolaires ;
- information sur les carrières ;
- participation aux journées régionales ou nationales de l'A.P.E.L.

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Etablissement. Il va de soi que cette présentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.

Délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués de classe siègent au Conseil de Classe à partir de la 4^e.

Des délégués et grands électeurs : pourquoi ?

Les 6 grands électeurs du Lycée et les 3 du collège siègent au CVL (Conseil de la vie lycéenne) créé en 1998. Les grands électeurs siègent également au Conseil d'Etablissement où, avec les délégués des parents et des professeurs, ils constituent un organe consultatif qui définit la politique de l'établissement et la soumet au Conseil de Direction. Les 2 grands électeurs de 1^{er} et de 2^e siègent aux réunions de secteur où ils rencontrent les autres délégués des Lycées privés du département et où ils élisent leur représentant au CAVL (Conseil académique de la vie lycéenne).

Première réunion du Conseil de la Vie Lycéenne



Comité d'animation pastorale (C.A.P.)

En 1978, s'est créée à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves, élèves, tous ayant à cœur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref, l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le C.A.P. se réunit deux fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au C.A.P. ou se développent grâce à son appui.

Le prochain C.A.P. aura lieu le mardi 30 novembre 1999 à 18 h 30 au Foyer du Lycée.

Association des anciens élèves

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.

Un groupe JED

(Jeunes et leurs difficultés)

JED : trois lettres pour désigner un service créé par l'APEL, dans différents Etablissements pour répondre aux jeunes et les aider face aux difficultés de la vie : violence, drogue, sectes; relations parents-jeunes, amour, sexualité, difficultés relationnelles ou affectives, mal de vivre....

A Saint-André, un groupe formé de parents professeurs et aumôniers s'est créé dans le courant de l'année dernière pour réfléchir à ce qui pourrait être fait et mettre en œuvre les premières actions.

Projet du 1^{er} trimestre : les relations parents-jeunes. Les objectifs sont :

- Aider les jeunes à comprendre ce qui se passe dans leurs relations avec les parents. Comprendre pourquoi elles sont parfois difficiles et comment mieux les vivre.

- Aider les adultes à mieux comprendre ce que vivent leurs jeunes, à y être attentifs et à progresser dans leurs relations avec eux.

Il comprendra des rencontres animées avec les jeunes animées par le CLER et se terminera par une conférence débat destinée aux adultes.



Visite d'Eguisheim pour les Anciens



Comité des Fêtes

Il regroupe des parents, des enseignants des responsables de l'établissement et tous ceux qui ont envie de s'investir dans le collège. Le Comité a principalement mission d'organiser la kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St André. Tous les concours sont bienvenus. Le recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.

Erratum : lors de la publication des résultats du Brevet (n° 47 de La Vie à St-André)
l'élève JérémY ASCENSIO à été oublié dans la liste des admis.

BOHEANCOER

1er Trimestre 1999 - 2000

OCTOBRE 1999

Lundi	11	10 h 00	Réunion Chefs d'Etablissements & Economes des Collèges Episcopaux
Mardi	12	18 h 30	Réunion de Parents 5°
Jeudi	14	18 h 30	Réunion de Parents 1°
Samedi	16	18 h-22 h	Communauté portes ouvertes pour les élèves volontaires
Mardi	19	18 h 30	Réunion de Parents 3°
Jeudi	21	18 h 30	Réunion de Parents Terminales
Vendredi	22	18 h 00	Réunion du Conseil d'Etablissement
Samedi	23		Permanence de la Cellule d'écoute
Mardi	26	18 h 00	Commission Pastorale du CODIEC
Vendredi	29		Journée " Tiers Monde "
Samedi	30	08 h 00	Cross d'Etablissement - Stade des Cheminots

Après le cross : Congés jusqu'au Lundi 8 novembre à 8 h
11 h 00 Inauguration complexe sportif St-André / Assomption

NOVEMBRE 1999

Lundi	08	08 h 00	Reprise des cours
Mercredi	10		25° anniversaire SPELC du Haut-Rhin
Vendredi	12	18 h 00	Soirée Européenne
Samedi	13		Remise des Prix du Cross
Vendredi 19 au Samedi 20			Brevet Blanc
Samedi	20	10 h 30	Réunion du Conseil de Gestion
		20 h 22 h	Soirée Taizé - Verre de l'amitié
Samedi 27 et Dimanche 28			Salon du Livre
Mardi	30		Fête de la St-André : Visite de Mgr DORE

DECEMBRE 1999

Mercredi	8		Contrôles longs des Terminales
Vendredi	10		Fête de Noël - FC St-André
Samedi	11	18 h-22 h	Soirée aumônerie suivie d'une nuit d'adoration 4°-3°-lycée
Jeudi 16 au Samedi 18			Contrôles longs des Terminales
Samedi	18		Après les cours : Congés Noël jusqu'au Lundi 3 Janvier à 8 h
Sam. 18 16 h au Mar. 21 12 h			Séjour à l'Abbaye d'Accey (3°-lycée)

AUTRES DATES

- Lundi 12 au Lundi 28.02.2000** : Congés d'Hiver
Dimanche 04.06.2000 : Kermesse du Collège
Lundi 14 au Dimanche 20.08.2000 : Journées Mondiales de la Jeunesse à Rome

